Canada Border Services Agency | Agence des services frontaliers du Canada

Restore - Restaurer

Help | Aide

PROTECTED A when completed
PROTÉGÉ une fois rempli

CANADIAN EXPORT REPORTING SYSTEM (CERS) APPLICATION FORM
FORMULAIRE DE DEMANDE POUR LE SYSTÈME CANADIEN DE DÉCLARATION DES EXPORTATIONS (SCDE)

☐ Original ☐ Amended - Modifié

The information you provide in this document is collected under the authority of the *Customs Act-section 95* for the purpose of administering the Canada Border Services Agency (CBSA) Export Program. The information may be disclosed to internal and external Government of Canada bodies for the purposes of enforcement, safety, security, statistics and intelligence. You have the right to access and to make corrections to your personal information under the *Privacy Act, Section 12*. The information collected is described within `Information about Programs and Information Holdings 2018' under the Personal Information Bank Export Program CBSA PPU 1103 which is detailed within the Information about Programs and Information Holdings 2018. Should you have concerns about the CBSA's handling of your personal information you have a right to file a complaint with the Privacy Commissioner of Canada.

L'information fournie dans le présent formulaire est recueillie en vertu de l'article 95 de la *Loi sur les douanes* aux fins de l'administration du programme d'exportation de l'Agence des services frontaliers du Canada. Les renseignements peuvent être divulgués aux organismes internes et externes du gouvernement du Canada aux fins d'application de la loi, de sécurité, de statistique et de renseignement. Vous avez le droit d'accéder à vos renseignements personnels et d'y apporter des corrections en vertu de l'article 12 de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Les renseignements recueillis sont décrits dans les « Renseignements sur les programmes et les fonds de renseignements 2018 » sous le fichier de renseignements personnels ASFC PPU 1103, qui sont détaillés dans les Renseignements sur les programmes et les fonds de renseignements 2018. Si vous avez des préoccupations au sujet de la gestion de l'ASFC de vos informations personnelles vous avez le droit de déposer une plainte auprès du Commissaire à la vie privée du Canada.

1. Application date - Date de la demande

2. Please select the applicable business type - Veuillez sélectionner le type d'entreprise qui s'applique

☐ Exporter - Exportateur ☐ Customs Service Provider (CSP) - Prestataire de services douaniers (PSD)

PART A: Please complete a separate application form for each RM account.
PARTIE A : Veuillez remplir un formulaire de demande distinct pour chaque compte RM.

3. Operating Name (if applicable) - Appellation commerciale (le cas échéant)

4. Legal Company Name (if known) - Nom légal de la compagnie (si connu)

5. Business No. (The exporter's BN may be obtained from the Canada Revenue Agency by calling 1 800 959-5525)
N° d'entreprise (On peut obtenir le NE de l'exportateur auprès de l'Agence du revenu du Canada en composant le 1 800 959-7725)

RM

6. Operating Business Address (Must match the registration information registered at the Canada Revenue Agency)
Adresse commerciale de l'entreprise (Doit correspondre aux informations enregistrées auprès de l'Agence du revenu du Canada)

Address - Adresse

City - Ville | Province | State - État

Country - Pays | Postal/Zip Code - Code postal/zip

7. Exporter Company Contact Name - Nom de la personne-ressource de la compagnie exportatrice

First Name - Prénom | Last Name - Nom de famille

8. Title - Titre

9. Telephone No. - N° de téléphone | 10. E-mail Address - Adresse courriel

PART B: If a Customs Service Provider (CSP) is completing the form, fields 11, 12 and 13 must be completed.
PARTIE B : Si un prestataire de services douaniers (PSD) remplit le formulaire, les champs 11, 12 et 13 doivent être remplis

11. Operating Company Name - Appellation commerciale de la compagnie

12. Business No. - N° d'entreprise

RM

13. Authorization ID - ID autorisation

PART C: Authorization
PARTIE C : Authorisation

Only an authorized individual of the organization completing the form can be a signatory. The signatory certifies that the information on the application form is true, accurate and complete. If the application is being completed by a customs service provider on behalf of an exporter, the signatory also declares that the customs service provider has been authorized to register the exporter for a CERS account and has been authorized to report exports on behalf of the exporter.

Seule une personne autorisée appartenant à l'entreprise complétant le formulaire peut être signataire. Ce dernier certifie que les informations figurant sur le formulaire de demande sont véridiques, exactes et complètes. Si la demande est remplie par un prestataire de services douaniers de la part d'un exportateur, le signataire déclare également que le prestataire de services douaniers a été autorisé à inscrire l'exportateur au SCDE et est autorisé de déclarer les exportations de la part de cet exportateur.

14. Authorized Signature - Signature autorisée | 15. Date

Once completed, save and send form by Email to:
CBSA.Export_Program-Programme_Exportation.ASFC@cbsa-asfc.gc.ca

Une fois rempli, veuillez sauvegarder et envoyer le formulaire par courriel à :
CBSA.Export_Program-Programme_Exportation.ASFC@cbsa-asfc.gc.ca

BSF831 – Canadian Export Reporting System (CERS) Application Form

Part B is only required if a Customs Service Provider is completing the application on behalf of an Exporter. Parts A and C are required for all applications.

Completion Instructions

Please check if Original or Amend. If the form has been amended please indicate on the line beside the check box which field(s) have been amended.

1. Application Date – the date that the form was completed.

2. Business Type – Please select the applicable business type. Check either Exporter or Customs Service Provider. An Exporter is defined as the holder of a business number for the purposes of the Act who exports commercial goods or causes them to be exported. A Customs Service Provider (CSP) means a person who provides to the exporter customs services relating to the exportation of goods, other than the sole service of transporting the goods from Canada, and includes an agent of the exporter, a customs broker and a freight forwarder.

If you are a new applicant, please fill in Sections 3 to 10.

PART A
Company Information

3. Operating Name (if applicable) – The name used by the company in the course of their day to day business (eg. Joe's Plumbing)

4. Legal Company Name (if known) – The name that is registered with CRA (eg. 123456 Ontario Inc.)

5. Business No. – This is the federal government's assigned number including the six digit RM account identifier of the company or person that exports the goods or causes them to be exported.

To request a BN, visit the Canada Revenue Agency Web site at https://www.canada.ca/en/services/taxes/business-number.html or by calling 1 800 959-5525.

6. Operating Business Address – Must match the information registered with the Canada Revenue Agency.

7. Exporter Company Contact Name – Provide both first and last names of the person responsible for completing the form on behalf of the company.

8. Title – The role within the company, for example, president, CEO, owner etc. if applicable.

9. Telephone No – Provide the telephone number for the contact person.

10. Email Address – Provide the email address of the contact person.

PART B

11. Operating Company Name – Provide the company name.

12. Business No. – This is the federal government's assigned number including the six digit RM account identifier of the company or person that exports the goods or causes them to be exported.

To request a BN, visit the Canada Revenue Agency Web site at https://www.canada.ca/en/services/taxes/business-number.html or by calling 1 800 959-5525.

13. Authorization ID – A unique system generated number assigned to an exporter/CSP applying to the CBSA Export Program to specifically use the CERS portal enabling the exporter to complete and transmit export information. Must be valid at all times, otherwise declaration will be rejected. The authorization ID is made up of 2 alpha characters and 4 digits, for example, AA1234.

14. Authorized Signature – This form must be signed by an authorized person of the business.

15. Date – The date that the form was signed by the authorized person of the business.

BSF831 – Formulaire de demande pour le système canadien de déclaration des exportations (SCDE)

La partie B n'est requise que si un prestataire de services douaniers remplit la demande de la part d'un exportateur. Les parties A et C sont requises pour toutes les demandes.

Façon de remplir le formulaire

Veuillez cocher la case « Original » ou « Modifié ». Si le formulaire a été modifié veuillez indiquer, sur la ligne à côté de la case à cocher, quels champs ont été modifiés.

1. Date de la demande – date à laquelle le formulaire a été rempli.

2. Type d'entreprise – Veuillez sélectionner le type d'entreprise applicable. Cochez soit « Exportateur » ou « Fournisseur de services douaniers ». Un exportateur est défini comme le titulaire d'un numéro d'entreprise, aux fins de la Loi, qui exporte ou fait exporter des marchandises. Un fournisseur de services douaniers (FSD) désigne une personne qui fournit à l'exportateur des services douaniers relatifs à l'exportation de marchandises, autre que le seul service de transport des marchandises à la sortie du Canada, et comprend un agent de l'exportateur, un courtier en douane et un agent d'expédition.

Si vous êtes un nouveau demandeur, veuillez compléter les sections 3 à 10.

PARTIE A
Information sur la compagnie

3. Appellation commerciale (le cas échéant) – Le nom utilisé par la compagnie dans le cadre de ses activités quotidiennes (p. ex. Joe's Plumbing).

4. Nom légal de la compagnie (si connu) – Le nom qui est enregistré auprès de l'ARC (p. ex. 123456 Ontario Inc.).

5. Nº d'entreprise – Il s'agit du numéro attribué par le gouvernement fédéral, y compris l'identifiant de compte RM à six chiffres de la compagnie ou de la personne qui exporte les marchandises ou fait en sorte qu'elles soient exportées.

Pour demander un NE, visitez le site Web de l'Agence du revenu du Canada à l'adresse https://www.canada.ca/fr/services/impots/numero-dentreprise.html ou appelez le 1 800 959-5525.

6. Adresse d'exploitation de l'entreprise – Doit correspondre aux informations enregistrées auprès de l'Agence du revenu du Canada.

7. Nom de la personne-ressource de la compagnie exportatrice – Veuillez indiquer le prénom et le nom de la personne chargée de remplir le formulaire au nom de la compagnie.

8. Titre – Rôle au sein de la compagnie, par exemple, président, directeur général, propriétaire, etc., le cas échéant.

9. Nº de téléphone – Veuillez indiquer le numéro de téléphone de la personne-ressource.

10. Adresse courriel – Veuillez indiquer l'adresse courriel de la personne-ressource.

PARTIE B

11. Appellation commerciale de la compagnie – Veuillez indiquer le nom de l'entreprise.

12. Nº d'entreprise – Il s'agit du numéro attribué par le gouvernement fédéral, y compris l'identifiant de compte RM à six chiffres de la compagnie ou de la personne qui exporte les marchandises ou fait en sorte qu'elles soient exportées.

Pour demander un NE, visitez le site Web de l'Agence du revenu du Canada à l'adresse https://www.canada.ca/fr/services/impots/numero-dentreprise.html ou appelez le 1 800 959-5525.

13. ID autorisation – Un numéro unique, généré par le système et attribué à un exportateur/PSD qui demande de participer au programme d'exportation de l'ASFC, afin d'être utilisé spécifiquement avec le portail du SCDE et permettant à l'exportateur de compléter et de transmettre les informations d'exportation. Il doit être valide en tout temps, sinon la déclaration sera rejetée. L'ID autorisation est composé de 2 caractères alphabétiques et de 4 chiffres, par exemple, AA1234.

14. Signature autorisée – Ce formulaire doit être signé par une personne autorisée de l'entreprise.

15. Date – La date à laquelle le formulaire a été signé par la personne autorisée de l'entreprise.